



Landry

Info **ci**pale

n° 16 • Mai 2019



Edito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La saison d'hiver s'est terminée avec de bons chiffres puisque, sans création de lit, les nuitées sont en légère hausse et globalement les socio-professionnels sont satisfaits. Néanmoins, nous devons rester très vigilants quant à l'attractivité de notre commune touristique qui est fortement concurrencée par le dynamisme de certaines de ses jumelles proches et moins proches. La collectivité a conscience des enjeux de l'avenir et travaille afin de trouver des solutions et des thématiques pour fidéliser notre clientèle mais chacun d'entre nous se doit d'être un maillon fort de la chaîne touristique quel que soit son domaine de compétence, d'activité ou sa profession...

Le projet de PLU vient d'être arrêté en conseil municipal. Il se veut entreprenant afin de pallier le déficit de logements en résidence principale ou en lits touristiques mais également vertueux en gardant l'âme de notre village. L'enquête d'utilité publique devrait se dérouler à l'automne et je vous invite à donner votre avis au commissaire enquêteur. Les modalités d'expression vous seront données dès que possible.

La construction du bâtiment «convergence» dans la zone d'activité touche à sa fin et il devrait être livré prochainement. Des locaux et des bureaux sont donc à votre disposition à des prix très attractifs. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Un bail emphytéotique vient d'être signé pour le camping municipal afin que le gérant puisse investir des montants incompatibles avec une délégation de service public telle qu'elle existait. Un travail est également entrepris de la même manière pour le refuge d'entre le lac. Cette manière de procéder sécurise le budget communal et permet au gestionnaire de crédibiliser son entreprise auprès des banques.

Cet été encore, de nombreuses manifestations vont avoir lieu sur notre commune et aux alentours, profitons-en... De nombreuses communes de notre taille ne bénéficient pas d'une telle programmation. Cette année, le Tour de France cycliste, ainsi que l'Etape de Tour, le Tour de l'Avenir et le Tour de Tarentaise passent en plein cœur de notre village, de nombreux bénévoles vont être sollicités. La garderie de Vallandry se transforme pour nos chers bambins en centre de loisirs pour la période estivale. Cette offre nouvelle vous permettra d'avoir un choix de garde supplémentaire.

Je vous souhaite un très bel été et reste, bien évidemment, à votre disposition pour échanger en toute cordialité...

Le Maire, Thierry Marchand-Maillet



Sommaire

- Vie des enfants	2 - 4
- Coin des associations	5 - 9
- Environnement	10 - 11
- Informations communales	12 - 13
- Vie municipale Cette page est la vôtre	14 - 18
- Divers / Etat civil Dates à retenir	20



La Vie des enfants



Le ski à l'école



Carnaval





Exposition sur les vieux objets



Cours sur la sécurité avec M. Guelpa





Coïn

des associations



LES CROQUEURS DE POMMES DE SAVOIE TARENTEISE BEAUFORTAIN

Janvier 2019 : pose des boules de cheveux pour éloigner les cervidés. Surprenant mais efficace, nous n'avons eu aucun dégât.

21 mars 2019 : corvée pour entretenir les vergers du St Pantaléon et de la Ballastière, une dizaine de personnes, un bon moment casse-croûte.

23 mars 2019 : formation à la taille à Montfort.

11 avril 2019 : corvée, entretien de la haie fruitière du verger de la Ballastière.

27 avril 2019 : formation à la greffe au verger de la Ballastière, dépôt des porte-greffes

NOS ACTIVITÉS JUSQU'À LA FIN SEPTEMBRE

- Chaque mois, corvée d'entretien des vergers.
- 17 et 18 août, stand des croqueurs de pommes au salon de l'agriculture à Bourg St Maurice.
- 21 septembre, participation des croqueurs à l'éco-fête à Centron.
- 28 septembre, on presse des pommes avec l'atelier mobile à la fête de Terre, Terroir, Tarentaise aux Allues.

Rosette Vallat



GM' LA GYM

**ENTRAÎNEMENT
PHYSIQUE FONCTIONNEL
EQUILIBRE
GAINAGE**



L'association fonctionne à l'aide de bosu® et autre matériel, en cours de 15 personnes au plus.

Cours à partir du 21 mai :

LE MARDI DE 18 H 45 À 19 H 45.

Échauffement et entraînement cardio-vasculaire
Cours de renforcement musculaire
Travail de mobilisation, d'équilibre, et de gainage.

Cours pendant l'été 2019 :

LE MARDI DE 18 H 30 À 20 H

Le BOSU® fait travailler en plus des muscles superficiels, les muscles profonds de tout le corps, les muscles stabilisateurs, ainsi que la proprioception.

Ex : un mouvement de squat exécuté sur le sol permet de renforcer les muscles quadriceps et fessiers. Le même mouvement exécuté sur le Bosu® fera travailler les mêmes muscles mais le déséquilibre provoqué par le Bosu® va entraîner une contraction beaucoup plus profonde et intense.

L'entraînement fonctionnel a pour but d'entraîner le corps humain en fonction de ce pourquoi il a été conçu : pousser, tirer, soulever, se déplacer...

à travers un travail équilibré des chaînes musculaires, un travail en charge libre, travail de gainage, de plyométrie, pour améliorer, faciliter, les activités de la vie quotidienne.

Siège social :

**chemin des Glières. 73210 Landry
Tél. 06 74 99 07 93**



LA COURSE SKI KAILLOUX

Pour terminer la saison, beaucoup de participants, champions, moniteurs et amis venant à la course en mémoire de David Poisson



Saison de ski réussie pour le ski club de Peisey Vallandry



L'association "STREET ART 73"

L'association Street art 73 a participé à un battle "Flower Jam" qui se déroulait à Saint Vincent de Mercuze à côté de Pontcharra où nos jeunes ont fait de belles performances dans la catégorie 2 contre 2 en - 15 ans et en 1 contre 1 en - 18 ans.

Sont arrivés en finale Quentin Tressard et en demi-finale Timeo Zanotel et son partenaire Titouan Lega âgé de 9 ans.

Nous avons également au niveau du théâtre fait quelques représentations :

Lâcher de sketches avec notre troupe pendant les vacances de février à Aime 2000 grâce à l'association des commerçants.

Mais aussi une représentation à la salle des fêtes de Macot le dimanche 10 mars.

Et au restaurant le Col du Palet à Landry le 30 mars dans une ambiance festive.

Nos prochaines dates à retenir :

Le 7 avril, à la salle des fêtes de Centron pour une représentation théâtrale.

Le 18 et 19 avril, stage de Hip hop à Aime réunissant : rap, danse, graffiti, jonglage, parcours, coaching.

On sera présent également le 9 juin à la "Centronnaise", fête de village où nous allons allier théâtre et danse Hip Hop.

Rémi Girod

LA CHASSE

La saison de chasse est terminée depuis le début du mois de janvier et le bilan des prélèvements est assez bon.

Avec le printemps qui arrive les activités changent avec l'organisation des corvées et des comptages de grands gibiers.

En effet la création du GIASC a eu lieu en 1999 et ce Groupement d'Intérêt Agro Sylvo Cynégétique qui regroupe toutes les sociétés de chasse du canton d'Aime ainsi que celles de Notre-Dame-du-Pré et de Pomblière-Saint-Marcel, a pour but de trouver un équilibre entre les différents utilisateurs de la nature : agriculteurs, exploitants forestiers et chasseurs... Les différentes municipalités sont représentées par un délégué pour chaque commune, l'ONF et diverses associations font également partie de ce groupement.

Cette institution a un intérêt particulier dans la gestion de l'espèce cerf qui a été réintroduite en l'an 2000 sur le secteur avec le lâcher de 20 cervidés en provenance de la chasse présidentielle de Chambord.

Depuis, les animaux se sont bien acclimatés et ont colonisé l'ensemble du territoire du GIASC avec des densités différentes selon les secteurs. Dans le but d'estimer le plus précisément possible le nombre d'animaux présents, des comptages nocturnes sont organisés toutes les années au début du mois d'avril. Pour cela 6 véhicules équipés d'une signalétique particulière et de phares puissants sillonnent les routes du canton selon un itinéraire toujours identique et répertorient tous les animaux observés. Dans chaque véhicule il y a un conducteur, deux personnes qui observent grâce aux phares et une qui comptabilise : généralement un agent ONF.

Ainsi, à ce jour on dénombre environ 600 cervidés (cerfs, biches et faons) sur le territoire du GIASC et plus de 200 animaux seront prélevés par les différentes sociétés de chasse pour limiter la hausse des effectifs et par là, limiter les dégâts aux cultures et aux forêts.

En ce qui concerne les autres espèces, la situation du chevreuil est très variable suivant la position géographique et les sangliers sont très peu nombreux.

Lors de vos déplacements en voiture vous pouvez être confrontés à une collision avec un grand gibier et la loi vous autorise dans ce cas à emporter l'animal s'il est mort après avoir prévenu la gendarmerie où le président de la société de chasse concernée : Yvan IMPERIAL pour l'ACCA de Landry.

L'ouverture de la chasse est fixée cette année au 08 septembre 2019.



Yvan Imperial



Activités du Club de "L'Avenir"

Comme on peut le voir depuis notre Assemblée Générale du 7 janvier 2019, nous avons organisé ou participé à plusieurs activités, avec des journées pas mal chargées pour des "retraités" !!!

HORMIS NOS RÉUNIONS TOUS LES PREMIERS LUNDIS DU MOIS :

- Le 14 janvier : concours de belote 38 doublettes.
- Le 20 janvier : le repas offert par le Club, 43 participants.
- Le 11 mars : concours de belote 46 doublettes.
- Le 12 et le 14 mars : réception des Clubs de la Fédération "journée forme" pour l'organisation des repas à la salle du Perrey (voir compte rendu ci contre).
- Le 26 mars : sortie visite et repas à Tain L'Hermitage, 25 participants. Vous pouvez voir aussi que nos joueurs de pétanque ont repris avec le beau temps leur activité préférée sur la place du village.

EN PRÉVISION :

- Le 25 mai, une sortie pique-nique (destination à définir).
- Le 9 juin La Landrygeote
- La fête du 14 juillet,
- Et le 17 novembre le Thé dansant avec Lionel Belluard.

A bientôt et bon été à tous.

Daniel Médan



C'est Peisey-Nancroix que La Fédération de Savoie Génération Mouvement avait choisi pour ces deux journées « raquettes ».

Le rendez-vous était fixé au départ de l'espace nordique où trois parcours étaient proposés. Le circuit de l'ancienne mine a conduit les bons marcheurs au refuge de Rosuel, la Guraz et l'Épinerie (1659m), puis la balade s'est terminée par les Bettières, Les Lanches et le Pont Baudin. Les marcheurs moyens sont montés au refuge de Rosuel en passant par la Guraz, puis la découverte du village de Peisey-Nancroix après une petite pause café.



Tous ces courageux participants (132 sur les deux journées) se sont rendus à l'Espace Loisir du Perrey pour reprendre des forces. Toute l'équipe de notre club les attendait avec un plat chaud et surtout, une variété impressionnante de desserts confectionnés par nos Mamies à qui nous disons merci. Si la journée du mardi 12 était sous un grand soleil, le 14 était un peu plus maussade.



Ces deux journées se sont terminées dans une super ambiance sympathique avec petites histoires et chansons.

Bénévoles et participants à ces deux journées garderont tous un bon souvenir.

Le secrétaire

LANDRY MUSIQUE ANIMATION



En ce dimanche 19 mai, ceux qui avaient choisi de nous rejoindre pour cette 2ème Journée de l'Accordéon n'auront eu aucun regret, en atteste la qualité du plateau de musiciens et la météo pas très clémente en ce bon mois de mai.

130 convives au repas et une cinquantaine de plus pour le thé dansant pour une journée variée et très ambiancée grâce aux "TUAZ" et à l'orchestre de Jean-Michel Sonnerat, plus la présence d'invités surprises comme notre Lucien Chambet (80 ans) et des doigts toujours alertes sur les boutons de son Piano à Bretelles (nom de son ancien restaurant à Megève).

Un grand merci aux partenaires, l'Hôtel l'Alpin, Le Col du Palet/Chardon Bleu, la Tarentaise Hebdo, à la mairie de Landry ainsi qu'à tous nos bénévoles de la cuisine, du bar, en passant par le service, la mise en place, le rangement et le nettoyage de la salle...

Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour notre spectacle de chansons le samedi 26 octobre 2019 au même endroit.

Bon été à tous.

Désir Favier

Soirée des bénévoles et remise du chèque à l'Association ELA



L'ADST



Voici les résultats de notre association à Annecy pour les championnats de France AMDF :

- FORMATION FILLES :

1ères toutes catégories (félicitations du jury)

- LES COUPLES :

- Taïs FATOUX et Arthur FERRARIS : 2^e standard débutants (niveau 1) moins de 12 ans
- Isaline BERTHIER et Romane DIAFERIA : 2^e standard débutants (niveau 1) – 16 ans
- Léa BONNARD et Sullivan VINCENT ROHAUT : 2^e en débutant latine – 21 ans et 1^{er} en espoir (niveau 2) standard moins de 21 ans
- Alizée PICHOT et Alexandre CORSON : 2^e en latine et en standard Aspirant (niveau 3) 21 ans et +
- Johan GRAF et Lina MIEDAN PEISEY : 3^e en standard national (niveau 4) moins de 21 ans
- Corinne et Bruno SALERNO : 5^e en standard national (niveau 4) 50 ans et plus
- Sophie LA COGNATA et Anthony SALERNO : 3^e en standard international (niveau 5) 30 ans et plus
- Alice et Valentin SILVIN : 1^{er} en standard international (niveau 5) 16 ans et + ; 3^e en latine

- DANS LA SÉRIE "PASSION" :

2 couples d'adultes loisirs ont été présentés et finissent 1^{er} en cha-cha pour Fabienne GUERRIN et Nicolas MARIN et 3^e pour Marie-Anne et Georges LACOGNATA. A noter qu'il s'agissait de la dernière compétition de Sophie et Anthony car Sophie part au Canada au mois d'octobre.

Corinne Salerno





ENVIRONNEMENT



FLEURISSEMENT

Comme chaque printemps, je reviens vers vous pour le fleurissement. Comme tous les ans, la commune de Landry postule pour le concours des villages fleuris. Vous avez déjà pu remarquer quelques nouveautés :

Près de la salle des Glières, le parterre a été modifié.

Le long de l'avenue de la gare, les services techniques ont installé trois bacs pour recevoir des fleurs.

Devant l'entrée du parking de la salle du Perrey, la grosse pierre avec le plan a été déplacée ainsi que l'abri bus. A la place, deux nouveaux massifs vont être installés : rocailles, petits sapins et fleurs de rocailles.

Et bien sûr dans tout Landry, seront installées des compositions florales comme d'habitude.

- Vous pouvez participer au concours de la villa fleurie, du potager fleuri, du restaurant fleuri, du commerce fleuri... Pour cela, adressez-vous à la mairie.

- Même si vous ne participez pas, fleurissez les abords de vos maisons, appartements...

- Pensez à nettoyer aux abords de chez vous et désherber si possible.

- Et on ne le répète jamais assez, ramassez les crottes de votre chien.

C'est ensemble que nous pouvons continuer à améliorer notre cadre de vie.

Les services techniques entretiennent, taillent, coupent, tondent tout l'été. Vous reverrez bientôt Vanessa qui prend soin des fleurs et c'est grâce à elle qu'elles durent si longtemps. Elle sera aidée cette année en juin par Bryan Impérial, en juillet par Marion Jarnéas et en août par Michaël Cartais. Merci d'avance à eux tous.

Brigitte Boïnard



LA CORVÉE DE NETTOYAGE DES BIEFS

Elle s'est déroulée comme tous les ans le lundi de Pâques. Une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous. De nouveaux venus se sont inscrits cette année venant du Chêne et du village. Il est dommage que les agriculteurs de notre village ne participent pas plus à cette corvée (ils sont les utilisateurs de ces biefs mais parfois les abiment). Un grand merci pour votre implication.

Fabrice Pérès



PLU

Lors du conseil municipal du lundi 20 mai 2019, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles le projet de PLU, établi dans le cadre de son élaboration, a été mené, à quelle étape il se situe, et présente ledit projet. Il explique qu'en application de l'article L.103-6 du code de l'urbanisme, doit être tiré le bilan de la concertation dont a fait l'objet l'élaboration du projet de PLU et, qu'en application de l'article L. 153-14 dudit code, ledit document doit être «arrêté» par délibération du Conseil Municipal et communiqué pour avis aux personnes mentionnées aux articles L153-11, L132-7 et L132-9 du code de l'urbanisme.

Les études relatives à l'élaboration du PLU ont été effectuées par un groupe de travail composé de membres du Conseil Municipal et d'administrés de Landry. Ils ont été assistés par le Cabinet d'urbanisme « Atelier 2 ».

Considérant que ce projet est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration et aux organismes qui ont demandé à être consultés, il tire le bilan de la concertation prévue par la délibération prescrivant l'élaboration du PLU, soit :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

De tirer le bilan de la concertation engagée durant tout le temps et l'élaboration du projet de PLU,

D'arrêter le projet de l'élaboration du projet de PLU de la commune de Landry tel qu'il est annexé à la présente délibération

De préciser que la présente délibération et le projet seront transmis conformément aux articles L153-11 et L. 132-9 du code de l'urbanisme : au Préfet, au Président du Conseil Région Rhône Alpes, au Président du Conseil Départemental, direction de l'environnement et de l'aménagement, au Président de la Communauté de Communes des Versants d'Aime, au Président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, au Président de la Chambre d'Agriculture, au Président de la Chambre des Métiers, au Centre Régional de la Propriété Forestière, à l'Institut National des Appellations d'Origine, à la Direction Départementale du Territoire, aux Communes limitrophes et aux organismes qui en ont fait la demande.



Dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 mai, des vandales ont massacré 3 bouleaux devant l'école.

**Il n'y a pas de limite
à la bêtise humaine !!!**

ZAE

La deuxième phase de la ZAE avance à grands pas.



NOUVEAU POUR CET ETE 2019 !
Jeunes touristes et enfants locaux peuvent bénéficier des tarifs CAF.

**A Vallandry, un accueil de loisirs multivitaminés,
pour les enfants âgés de 3 à 11 ans,
avec des activités dynamiques et créatives !**

Renseignements et pré-reservations :
par téléphone 04 79 07 97 72
ou
par e-mail tom.pouce.gardenil@wanadoo.fr





Infos

communales

A L'ATTENTION DES SENIORS

Savez-vous que l'EAC à Aime développe différentes actions en direction des seniors ?

J'aimerais vous en rappeler quelques-unes si vous ne les connaissez pas. Cela peut vous intéresser.

L'objectif principal de ces actions est la prévention de la perte d'autonomie et la promotion du bien vieillir (santé et bien-être, lutte contre l'isolement, développement des liens sociaux, découvertes culturelles et artistiques).

Quelles actions ?

Les activités hebdomadaires : tricot, couture, jeux de société, ateliers mémoire, gym douce...

Les activités par cycle : formation aux risques pour la santé, modelage terre et art plastique, apprentissage de l'automassage, les marchés gratuits (un samedi par mois de fin mai à fin novembre).

Les activités ponctuelles : les balades de l'amitié, les visites de musées, des ateliers (cuisine, bricolage), des projections suivies de discussion, des activités intergénérationnelles, des conférences (bien vieillir ensemble, prévention routière), des repas, des pique-niques, des goûters.

Vous pouvez prendre des renseignements auprès de l'EAC (Espace Associatif Cantonal)

94 grande rue 73210 AIME - Tél : 04 79 55 57 14



Brigitte Boïnard



COMMÉMORATION DU 8 MAI

C'est sous la pluie que nous nous sommes retrouvés près du monument aux morts pour la commémoration de l'armistice.

Mais l'émotion était présente avec :

Les remerciements du Maire aux forces de l'ordre, aux pompiers et aux anciens combattants, toujours présents (applaudissements).

Les noms des morts pour la France cités un par un avec l'aide d'un enfant, Nesta.

Et la Marseillaise chantée par Aude.





BILAN DE LA STATION DE VALLANDRY

Le remplissage de la station de Vallandry a été très correct cet hiver avec une légère évolution de 1.3 % de fréquentation supplémentaire (source G2A).

L'enneigement a été suffisant pour toute la saison grâce à un gros travail des équipes ADS (nivoculteurs, dameurs et sécurité des pistes).



QUELQUES ÉVÈNEMENTS QUI ONT MARQUÉ NOTRE SAISON D'HIVER À VALLANDRY

- Nordique en fête : initiation au ski de fond, alternatif ou skating, au biathlon, à la raquette à neige ou à la marche nordique, au ski Joering, baptêmes en traineau à chiens et à cheval ou encore avec des rennes, balade piétonne, rencontre avec un garde moniteur du Parc de la Vanoise et observation de la faune. Les initiations et les activités étaient gratuites et encadrées par des professionnels.

200 personnes ont pu participer.

- La Croc Rando : inauguration de l'itinéraire ski de randonnée la Carroz Blanc sur 5 km et 510 m de dénivelé, traversant le hameau de la Chenarie puis la forêt de Carroz Blanc. Cette randonnée fut ponctuée de deux étapes gourmandes pour découvrir et déguster quelques spécialités locales (Charcuterie, terrines et le beaufort de la vallée). Nous avons prêté l'équipement complet aux 15 premiers inscrits grâce à notre partenaire les ski Movement (50 participants en tout).

- Big air show freestyle : nous avons eu la chance d'accueillir un show d'exception sur le front de neige de Vallandry pour le lancement des vacances d'hiver. Au programme : show freestyle sur des bosses, modules, rails, DJ & fun. Un très beau spectacle malgré la tempête de la soirée. (Présence de 600 personnes).



LES ACTIVITÉS QUI PLAISENT LE MIEUX AUX TOURISTES

- Spectacle en famille : nous avons toujours du monde lors des spectacles pour les familles (chaque semaine des vacances scolaires françaises.)

- Ski d'orientation : les vacanciers partent à ski ou en snowboard pour retrouver 7 balises orange éparpillées sur le domaine skiable de Peisey-Vallandry. Une façon ludique de découvrir le domaine skiable. Une fois les 7 balises découvertes, retour sur le front de neige pour récupérer des petits cadeaux.

- La découverte du Yooner : toutes les semaines de la saison, nous avons proposé la découverte du Yooner. Ce kart des neiges est une véritable invitation au plaisir car il permet de « tailler des courbes » comme en ski. Cette animation est proposée gratuitement.

- Randonnée raquette nocturne : jolie randonnée au départ de la station pour rejoindre le site nordique. A l'arrivée, une soupe bien chaude attend les randonneurs pour se réchauffer au coin du feu et s'évader avec un petit concert privé de Dom au chant et à la guitare.

Jean-Baptiste, directeur de l'office du tourisme



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2019

Présents : MARCHAND MAILLET Thierry, GUEPIN Olivier, SILVIN Pascale, DESPOIDS Sylvain, QUEY Fabrice, CLEMENT GUY Julien, HIDALGA Christophe, BOIRARD Brigitte, COIRIER Jérôme, THUAULT Sylvain

Absents excusés : FAVAND Sandra (pouvoir à HIDALGA Christophe), FASOLA Pierre-Yves (pouvoir à MARCHAND MAILLET Thierry), FLEURY Coralie

Présentation, par Monsieur Sébastien ANCEAUX, gérant de la SARL CAMPING VANOISE, du bilan 2018 de camping

Camping de l'Eden - bail emphytéotique administratif

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à conclure un bail emphytéotique administratif relatif à l'occupation du camping de l'Eden avec la SARL CAMPING VANOISE, pour une durée de 30 ans (trente ans) et de fixer la redevance annuelle due par l'occupant à la part fixe de 10 000 euros (dix mille euros), assortie d'un montant variable contractuellement déterminé.

Régularisation foncière - voie communale des Villards

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver ce projet de régularisation de la voie communale des Villards, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la promesse de vente correspondante, de dire que cette vente s'effectuera moyennant le prix toutes indemnités comprises de UN EURO SYMBOLIQUE (1.00 €), sans qu'il y ait lieu de percevoir ledit euro et de confier à la Société d'Aménagement de la Savoie la rédaction de l'acte administratif correspondant.

Indemnités de fonction du Maire et des Adjoint

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 7 voix pour et 5 abstentions, décide de fixer, conformément à l'article L.2123.23 et L.2123.24 du Code Général des Collectivités Territoriales, le montant de l'indemnité du Maire au taux maximal de 31 % et celui des Adjoint au taux de 8.25 % l'indice brut terminal de la fonction publique.

Questions diverses

- Point sur les opérations de déneigement sur les Commune et ses hameaux ;
- réflexions en cours sur le fleurissement du printemps/été 2019 et plus particulièrement sur le mise en valeur du pourtour de la salle du Perrey : à suivre ;
- réflexions en cours sur le positionnement de l'Office du Tourisme en vallée, à Landry, l'été et l'hiver : à suivre ;
- point sur les différents dossiers en cours : les limites territoriales ; l'installation de la fibre ; la mise en place des VAE ; le guide du Routard Tarentaise-Vanoise ; les projets de l'Office du Tourisme ; le recrutement du DST et le projet de réorganisation des services.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Maire, Thierry Marchand-Maillet

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2019

Présents : MARCHAND MAILLET Thierry, GUEPIN Olivier, SILVIN Pascale, DESPOIDS Sylvain, QUEY Fabrice, CLEMENT GUY Julien, BOIRARD Brigitte, COIRIER Jérôme, THUAULT Sylvain

Absents excusés : HIDALGA Christophe (pouvoir à MARCHAND MAILLET Thierry), FAVAND Sandra, FLEURY Coralie, FASOLA Pierre-Yves

Approbation des modifications des statuts du SDES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les modifications des statuts du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie, joints en annexes 1, 2 et 3 : les modifications statutaires, la liste des Communes adhérentes, l'état des compétences optionnelles et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Suppression et création d'un emploi permanent d'ATSEM à temps non complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de supprimer l'emploi crée par la délibération n° 2015-043, en date du 27 avril 2015 et de créer, à compter du 1er mars 2019, un nouvel emploi permanent d'ATSEM à temps non complet, sur un temps de travail par semaine annualisé, de 26h45.

Bien sans maître : incorporation des parcelles vacantes C 393, C 394, D 857, D 958, D 1130 et D 1145, dans le patrimoine communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de constater la vacance des biens ci-dessous relatés et leur incorporation dans le domaine communal.

Propriétaire au cadastre	Parcelles	Lieu-dit	Superficie m2
Commune de LANDRY			
Fortuné Charles Maurice GONTHARET	C 393	VALLANDRY	355
	C 394	VALLANDRY	285
	D 857	LA RAVINE	198
	D 958	LES COTES	423
	D 1130	PLAN DE BARBY	1400
	D 1145	PLAN DE BARBY	745

Approbation des Comptes Administratifs 2018

BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'approuver le Compte Administratif 2018 comme suit :

Section de fonctionnement

Soit un excédent de fonctionnement de : 420 656.37 €

Section d'investissement

Soit un déficit d'investissement de : 202 889.20 €

Soit un excédent global de : 217 767.17 €

BUDGET DE LA GARDERIE TOM POUCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver le Compte Administratif 2018 comme suit :

Section de fonctionnement

Soit un déficit de fonctionnement de : 13 916.03 €

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2019

BUDGET DU CINÉMA L'ETERLOU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver le Compte Administratif 2018 comme suit :

Section de fonctionnement

Soit un excédent de fonctionnement de : 19 297.35 €

Section d'investissement

Soit un excédent d'investissement de : 23 227.71 €

Soit un excédent global de : 45 525.06 €

BUDGET DE LA ZAE L'ABONDANCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver le Compte Administratif 2018 comme suit :

Section de fonctionnement

Soit un excédent de fonctionnement de : 29 488.36 €

Section d'investissement

Soit un déficit d'investissement de : 290 425.43 €

Soit un déficit global de : 319 913.79 €

BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver le Compte Administratif 2018 comme suit :

Section d'exploitation

Soit un excédent de fonctionnement de : 114 673.85 €

Section d'investissement

Soit un excédent d'investissement de : 184 763.11 €

Soit un excédent global de : 299 436.96 €

BUDGET DU C.C.A.S

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

D'approuver le Compte Administratif 2018 comme suit :

Section de fonctionnement

Soit un excédent de fonctionnement de : 111 393.27 €

Section d'investissement

Soit un déficit d'investissement de : 7 413.49 €

Soit un excédent global de : 118 806.76 €

Approbation des Comptes de Gestion 2018

BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver le Compte de Gestion du budget principal, Budget de la Garderie Tom Pouce, Budget du Cinéma l'Eterlou, Budget de la ZAE L'Abondance, Budget du C.C.A.S, Budget de l'Eau et de l'Assainissement de l'exercice 2018.

Affectation de résultat

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2018, comme suit :

- Affectation en réserve au compte 1068 en investissement : 202 889.20 €

- Report en fonctionnement au compte 002 : 217 767.17 €

Questions diverses

Point sur le dossier des limites territoriales de la Commune de LANDRY : dossier en cours auprès des services préfectoraux ; point sur le fonctionnement de l'Office du Tourisme et notamment sur le poste d'Adjoint de Direction : affectation en cours et à suivre ; point sur les projets d'aménagements extérieurs de la Commune : les décorations de Noël 2019 ; le fleurissement du printemps/été 2019 ; nouveaux panneaux d'information en entrée de village ; point sur le projet de la Ballastière ; point sur le projet VAE : accord des 5 intercommunalités pour en faire un dossier commun.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Maire, Thierry Marchand-Maillet

Présents : MARCHAND MAILLET Thierry, GUEPIN Olivier, SILVIN Pascale, DESPOIDS Sylvain, QUEY Fabrice, CLEMENT GUY Julien, BOIRARD Brigitte, COIRIER Jérôme, THUAULT Sylvain

Absents excusés : HIDALGA Christophe (pouvoir à MARCHAND MAILLET Thierry), FASOLA Pierre-Yves (pouvoir à COIRIER Jérôme), FAVAND Sandra, FLEURY Coralie.

Régularisation foncière - voie communale des Villards

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver ce projet de régularisation de la voie communale des Villards, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la promesse d'échange correspondante avec Monsieur Auguste Daniel GARCON, de dire que cet échange s'effectuera sans soulte et de confier à la Société d'Aménagement de la Savoie (S.A.S.) la rédaction de l'acte administratif correspondant

Approbation pour le dépôt d'autorisations d'urbanismes et environnementales, donnée à la Société ADS - projet de la TC de Vallandry

dans le cadre du projet de la TC de Vallandry, à déposer le permis d'aménager pour les modifications de pistes associées au projet, à déposer le permis de construire pour les bâtiments liés à la remontée mécanique, à déposer le DAET de la télécabine, à réaliser du défrichement pour l'élargissement du layon, à réaliser des antennes de neige de culture et à survoler les parcelles concernées.

Approbation des budgets primitifs 2019

BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Approuve le budget principal 2019 de la Commune comme suit :

Sections	Propositions 2019
Fonctionnement	
Dépenses	2 720 723.17 €
Recettes	2 720 723.17 €
Investissement	
Dépenses	663 239.20 €
Recettes	663 239.20 €

BUDGET DE LA GARDERIE TOM POUCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Approuve le budget 2019 de la Garderie Tom Pouce comme suit :

Fonctionnement	Propositions 2019
Recettes / Dépenses	128 862.03 €
	2 720 723.17 €

BUDGET DU CINÉMA L'ETERLOU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Approuve le budget 2019 du Cinéma l'Eterlou comme suit :

Sections	Propositions 2019
Fonctionnement	
Dépenses	90 647.35 €
Recettes	90 647.35 €
Investissement	
Dépenses	32 118.71 €
Recettes	32 118.71 €

BUDGET DE LA ZAE L'ABONDANCE

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :
Approuve le budget 2019 de la ZAE L'Abondance comme suit :**

Sections	Propositions 2019
Fonctionnement	
Dépenses	340 053.79 €
Recettes	340 053.79 €
Investissement	
Dépenses	290 425.43 €
Recettes	290 425.43 €

BUDGET DU C.C.A.S

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :
Approuve le budget 2019 du CCAS comme suit :**

Sections	Propositions 2019
Fonctionnement	
Dépenses	463 093.27 €
Recettes	463 093.27 €
Investissement	
Dépenses	9 413.49 €
Recettes	9 413.49 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :
Approuve, le budget 2019 de l'eau et de l'assainissement comme suit :**

Sections	Propositions 2019
Fonctionnement	
Dépenses	362 890.63 €
Recettes	362 890.63 €
Investissement	
Dépenses	310 878.11 €
Recettes	310 878.11 €

FISCALITÉ 2019 – VOTE DES 4 TAXES

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Approuve les propositions des taux communaux comme définis ci-dessous.**

Taxes	Taux communaux 2019
Taxe d'habitation	13.37 %
Taxe foncière bâtie	14.27 %
Taxe foncière non bâtie	135.96 %
C.F.E	30.33 %

Questions diverses

- Point sur les travaux du bâtiment au sein de la ZAE 2ème tranche. Une réunion de chantier est prévue le mardi 26 mars 2019. Une prochaine rencontre avec la SAS permettra d'étudier les différentes installations prévues au sein de cette structure.
- La Commission travaux se réunira semaine 14 et les mises aux normes PMR, prévues dans différents bâtiments communaux pour 2019 (Mairie, salle du Perrey), seront évoquées.
- Point sur les animations estivales sur la Commune pour 2019, avec notamment l'implication de l'Office du Tourisme : concours de boules, jeux géants sur la place du village pour le 14 juillet, 4 concerts (2 en juillet et 2 en août).

- A noter, la Grand Odyssée organisée sur la station de Peisey Vallandry en janvier 2020.
- Préparation en cours du prochain INFOCIPALE, qui paraîtra fin mai 2019.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Maire, Thierry Marchand-Maillet

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2019

Présents : MARCHAND MAILLET Thierry, GUEPIN Olivier, SILVIN Pascale, DESPOIDS Sylvain, FAVAND Sandra, QUEY Fabrice, CLEMENT GUY Julien, HIDALGA Christophe, BOIRARD Brigitte
Absents excusés : THUAULT Sylvain (pouvoir à MARCHAND MAILLET Thierry), FASOLA Pierre-Yves (pouvoir à DESPOIDS Sylvain), FLEURY Coralie, COIRIER Jérôme

Approbation du compte rendu de la ZAC des Michailles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 1 opposition, d'approuver le présent compte rendu, ainsi que le bilan actualisé (valeur décembre 2018) à hauteur de 21 931 459 € HT et de proroger la concession d'aménagement de 5 ans à compter du 31 décembre 2020, afin de permettre la finalisation de la commercialisation et des aménagements inhérents.

Convention d'assistance technique pour la distribution d'eau potable et la collecte des eaux usées - station de Vallandry

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de confier à la Société VEOLIA la mission d'assistance technique, sur le service de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées, dans le périmètre de la station de Vallandry, de noter que la convention est conclue pour une durée de 6 ans, de noter que la Commune versera en contrepartie une rémunération annuelle, dont la valeur de base hors taxes et redevances, est fixée à 10 000 € HT/an, au titre du réseau d'eau potable et 6 600 € HT/an, au titre du réseau d'assainissement, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget

Convention d'assistance technique à la production et à la distribution d'eau potable

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de confier à la Société VEOLIA la mission d'assistance technique, sur le service de production et de distribution d'eau potable, de noter que la convention est conclue pour une durée de 6 ans, de noter que la Commune versera en contrepartie une rémunération forfaitaire annuelle, dont la valeur de base hors taxes et redevances, est fixée à 24 900 HT/an, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

emplois saisonniers – saisons printemps, été et automne 2019
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les propositions de Monsieur le Maire, de l'autoriser à signer les contrats correspondants, soit 5 postes aux services techniques, 1 poste pour le gardiennage de l'Eglise et 1 poste pour le cinéma de Vallandry, ainsi que tous documents relatifs à ces emplois et de préciser que les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2019.

Programme 2019 des travaux sylvicoles à réaliser en forêt communale de LANDRY : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide, suite à la programmation des travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2019, d'approuver le plan de financement présenté, de charger Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet, de solliciter l'aide du Conseil Régional pour la réalisation des travaux subventionnables et de demander au Conseil Régional l'autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d'octroi de la subvention.

Attribution de subventions aux Associations locales pour 2019

> **COMMUNE** : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions aux Associations locales pour 2019 comme suit :

Associations	Montants 2019
Association sportive scolaire	2 940 €
Association Gym Volontaire	200 €
F.N.A.T.H	200 €
Association Danse Sportive Tarentaise	900 €
Associations	Montants 2019
Réel Contact Tarentaise	150 €
Prévention routière 73	150 €
Association SLA	200 €

> **CCAS** : le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'attribuer la subvention à l'Association locale suivante, pour l'année 2019

Club de l'Avenir	1000 €
------------------	--------

Budget eau et assainissement : décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les révisions de crédits sur le budget Eau et Assainissement 2019.

Questions diverses

- Point sur l'avancement de l'aménagement de la tranche n°2 de la ZAE.
- Attribution du studio, en location, de la Résidence la Forêt.
- Etude des perspectives d'évolution de la Résidence de la Forêt : vente ou réhabilitation ; à suivre.
- Point sur la garderie Tom Pouce :
L'hiver 2018/2019 a connu une baisse de fréquentation, par rapport à l'hiver précédent. Il faudra peut être, pour l'hiver prochain, revoir les capacités d'accueil à la baisse et ainsi diminuer le nombre d'agents recruté ; à suivre.
- La préparation de l'été 2019 est en cours, avec un projet d'ouverture d'un ALSH, avec une participation de la CAF, par le biais d'une convention avec la COVA. L'objectif est d'ouvrir davantage la structure aux enfants locaux.
- Le positionnement de l'ESF est à l'étude, quant à la gestion, par elle, de la garderie ; à suivre.
- Point sur le projet des VAE
- Point sur le fonctionnement de l'Office du Tourisme, qui développe plutôt de façon satisfaisante, la partie promotion et animation.
- Point sur les réunions à organiser en mai et juin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Maire, Thierry Marchand-Maillet



Un sens interdit a été installé montée Arpael par sécurité

- - - -

Un "sens interdit sauf riverains" va être installé chemin des Vergers

(depuis la montée de la gare, RN 87)

jusqu'à la RD 220

(partie haute du chemin du Rattier)



Nous vous rappelons que si vous voulez publier une information, un article ou donner votre avis, il vous suffit de nous l'envoyer par mail à :

communication@mairie-landry.com

Cet espace est le vôtre, exprimez-vous

Nom

Prénom

Email

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MAI 2019

Présents : MARCHAND MAILLET Thierry, GUEPIN Olivier, DESPOIDS Sylvain, QUEY Fabrice, CLEMENT GUY Julien, HIDALGA Christophe, BOIRARD Brigitte, COIRIER Jérôme.

Absents excusés : THUAULT Sylvain (pouvoir à MARCHAND MAILLET Thierry), FASOLA Pierre-Yves (pouvoir à QUEY Fabrice) ; SILVIN Pascale, FAVAND Sandra, FLEURY Coralie.

Contrat Société ECOV - gestion du SPANC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de valider le contrat avec la Société ECOV, prestataire chargé d'effectuer les diagnostics dans le cadre du SPANC, pour les installations recevant jusqu'à 200 équivalents habitants et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat et le BPU correspondants, ainsi que tous documents afférents à ce dossier.

Approbation du règlement du SPANC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de valider le règlement du Service Public d'Assainissement non collectif.

Mises à dispositions d'agents communaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de prendre acte de ces mises à dispositions d'agents communaux auprès de certains services ou établissements annexes à la Commune et d'accepter les termes des conventions à passer avec le CCAS et l'AFU et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.

Arrêt du PLU et bilan de concertation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'arrêter le projet de l'élaboration du projet de PLU de la commune de Landry, de tirer le bilan de cette concertation engagé durant tout le temps de l'élaboration du projet de PLU et de préciser que la présente délibération et le projet seront transmises aux personnes concernées, conformément aux articles L153-11 et L. 132-9 du code de l'urbanisme.

Régularisation foncière - voie communale des Villards

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver ce projet de régularisation de la voie communale des Villards, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la promesse d'échange correspondante, de dire que cet échange s'effectuera sans soulte et de confier à la Société d'Aménagement de la Savoie (S.A.S.) la rédaction de l'acte administratif correspondant.

Tarifs des redevances applicables aux contrôles d'installations d'assainissement non collectif

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les propositions de tarifs telles qu'exposées ci-dessous :

Poste	Tarif redevance
Réalisation d'un contrôle initial ou de bon fonctionnement	120 €
Contrôle pour vente	250 €
Contrôle de conception	80 €
Contrôle de travaux	140 €
Visite de terrain dans le cadre de la conception	140 €

Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ces prestations

Attribution de subvention - Association locale pour 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'attribuer la subvention à une Association locale pour 2019 comme suit :

Association	Montants 2019
GM' la GYM	200 €

Questions diverses

- Le nouveau contrat de délégation de service publique, pour la gestion des remontées mécaniques du domaine skiable de PEISEY VALLANDRY, a été approuvé, à l'unanimité, lors du Conseil Syndical du SIVOM LANDRY PEISEY, le 14 mai dernier.

- Point sur le fonctionnement de la Garderie Tom Pouce, pour l'été 2019 et perspectives d'évolution de cette structure, notamment durant les hivers ; à suivre.

- Point sur le dossier concernant les limites territoriales entre la Commune de LANDRY et la Commune de PEISEY NANCROIX et retour sur la réunion travail du 09 mai dernier, sur ce sujet, qui a eu lieu en présence de Monsieur le Sous-préfet et des élus des deux Communes concernées.

- Point sur l'avancement des travaux de la deuxième tranche de la ZAE.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Maire, Thierry Marchand-Maillet

LIMITES TERRITORIALES

Un peu d'histoire pour un même niveau d'information . . .

Depuis de nombreuses années, même des siècles, un litige concernant les limites territoriales perturbe les relations entre les communes de Peisey-Nancroix et Landry. En effet, au 16ème siècle les deux communes n'en faisaient qu'une et elles ont décidé, en 1729, une scission avec partage des «communaux» en 3/5 pour Peisey et 2/5 pour Landry. . .

Il ne se passera rien jusqu'en 1859 où une demande de poursuite de la procédure par la commune de Landry est effectuée. En 1863, le Sous-Préfet, après annexion de la Savoie à la France, relance cette procédure et des experts sont nommés par la Cour d'Appel de Chambéry pour réaliser le plan de bornage.

Des documents d'archives tendent à indiquer que la Cour d'Appel de Chambéry a rendu un premier jugement favorable à Landry en 1894 qui sera confirmé en cassation en 1895. Ce jugement ordonne que les partages soient reconnus définitifs et rendus exécutoires. En 1963, le conseil municipal de Landry délibère pour faire appliquer une modification des limites territoriales.

Rien ne se passe, a priori, jusqu'en 1987, date du déménagement de l'ancienne Mairie et la découverte par le Maire, Lucas Curton, d'un plan géométrique de bornage datant de 1897.

En 1994, le conseil municipal, après un long travail du Maire, délibère une nouvelle fois et cette délibération sera rejetée par le Sous-Préfet.

Une action est donc intentée devant le Tribunal Administratif de Grenoble qui déboutera en 1998 la Commune de Landry. En 2001, suite à l'appel interjeté, la Cour Administrative d'Appel de Lyon confirme la demande d'ouverture d'une procédure de modification des limites territoriales.

Plusieurs courriers de relance de la commune à destination de la Sous-Préfecture sont restés lettres mortes. En 2014, le conseil municipal a été ressollicité par des citoyens sans donner suite et en 2016, avec le projet de fusion de communes avec Peisey-Nancroix, nous avions, bien évidemment, mis cette question en suspens, puisque les limites territoriales auraient pu disparaître.

Suite à l'opposition du conseil municipal de Peisey-Nancroix à la fusion de communes en 2018, le conseil municipal de Landry a, une nouvelle fois, redemandé à Monsieur le Sous-Préfet de mettre en place la procédure de modification de ces limites. Après de nombreux échanges, nous avons obtenu une première réunion entre les deux communes et le Sous-Préfet le 9 mai 2019. D'après la loi, cette procédure ne peut être engagée moins d'un an avant les élections municipales. De ce fait, nous travaillons sur une potentielle convention entre les communes qui permettrait de trouver des solutions afin de tirer un trait définitif sur cette problématique qui représente un déficit de recettes certain pour le budget communal.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées sur ce sujet. . .

Thierry Marchand-Maillet



Vous aider et vous accompagner dans vos démarches.



Maison de services au public

ITINÉRANTE

SUR RENDEZ-VOUS

Du lundi au jeudi inclus de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h

Tél. 04 79 55 31 78
msap@versantsdaime.fr

English spoken

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DES VERSANTS D'AIME

Service gratuit et accueil confidentiel

Ce service est ouvert à tous publics et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Accompagnement aux démarches

Une écoute personnalisée, une orientation auprès du service compétent et une mise en relation avec nos partenaires.

Accès informatique et Internet

Un poste informatique avec accès gratuit à Internet, scanner et imprimante est mis à disposition pour vos démarches en ligne. L'agent pourra vous aider en cas de difficultés.

Facilité de rendez-vous

Pour faciliter vos démarches, la Maison de services au public est itinérante et vient à votre rencontre dans chacune de vos communes.

• Aime-La-Plagne
à la communauté de communes Les Versants d'Aime,
1002 avenue de Tarentaise.

• Dans votre mairie sur rendez-vous au 04 79 55 31 78
à Montgirod-Centron, Granier, La Côte d'Aime, Valezan, Macot, Bellentre,
Landry et Peisey-Nancroix.



We welcome you on Wednesdays. We can provide you the kind of help you need, to deal with the French administration.

Don't forget to book an appointment 04 79 55 31 78

ÊTRE PLUS PRÈS DE VOUS, sur l'ensemble du territoire.

Afin d'améliorer la qualité de services et de réduire les inégalités territoriales et sociales, la communauté de communes Les Versants d'Aime a créé une Maison de services au public.

Avant de vous rendre à la Msap, pensez à vous munir de votre numéro d'identifiant ou d'allocataire ainsi que du mot de passe correspondant.

Pour vos dossiers

CAF / CPAM (Via Ameli) / Pôle Emploi
Protection sociale monde agricole (MSA)
Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)
Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT)



Prenez rendez-vous
Msap des Versants d'Aime

1002 avenue de Tarentaise - 73210 Aime-La-Plagne
www.versantsdaime.fr

Tél. 04 79 55 31 78
msap@versantsdaime.fr

À NOTER

À compter de septembre 2019, la MSAP des Versants d'Aime proposera des permanences sur le territoire de la Communauté de communes de Haute Tarentaise (Bourg Saint-Maurice).

Nos partenaires



Impression: Editions - 04 79 07 05 33

Nous sommes là pour vous guider



FAMILLE

- Créer, accéder à votre espace personnel en ligne CAF / MSA ;
- Signaler un changement, déclarer des ressources, obtenir des informations, simuler et faire une demande d'allocation ;
- Vérifier avant envoi des dossiers CAF / MSA.



SOCIAL/SANTÉ

- Créer, accéder à votre espace personnel en ligne via le compte Ameli.fr ;
- Signaler un changement, consulter vos remboursements, obtenir une attestation de droits ou de paiement des indemnités journalières, vous informer sur les examens et les vaccinations ;
- S'informer sur la carte vitale et la carte européenne d'assurance maladie ;
- Faire des simulations et demandes CMUC et ACS.



RETRAITE

- Préparer votre dossier de retraite : reconstitution de carrière, âge de départ, montant ;
- Faire votre demande de retraite personnelle, complémentaire, pension de veuvage ou de réversion, suivi du dossier ;
- Obtenir un relevé de carrière ;
- Créer votre espace Internet www.lassuranceretraite.fr



EMPLOI

- Pôle Emploi : inscription, actualisation, attestation de paiement ou de situation...
- Aider à la recherche d'emploi, lettre de motivation, CV, information BAFA et formations ;
- Accompagner les démarches pour les employeurs particuliers ;
- Informer sur les bilans de compétences, VAE...



LOGEMENT

- Demander un logement social.



ADMINISTRATIONS

- Aider et orienter pour les certificats d'immatriculation, permis de conduire, cessions de véhicule, soldes de points ;
- Informer sur l'obtention des cartes d'identité et passeports.

ET AUSSI POUR NOS ÂÎNÉS

RELAIS D'INFORMATIONS SENIORS

- Conseiller, accompagner les seniors et leurs proches dans leurs démarches sur :
- Le maintien à domicile ;
 - Les structures d'accueil pour personnes âgées ;
 - L'accès aux droits (aides financières, protection sociale ...).

Landry



Dates à retenir

Dates d'ouverture d'été de la station de Vallandry

> Du 06/07/19 au 31/08/19

> Lundi 17 juin à partir de 17h à la Basilique d'Aime : lancement de la première édition du Guide du Routard Tarentaise-Vanoise

Il n'y aura pas de marché d'été cette année mais le concours de boules du jeudi est maintenu. Des spectacles se dérouleront sur notre place du village :

> Mercredi 10 juillet, à 20h45 ou 21h : concert d'Armada

Spectacle de feu à partir de 22h à la moitié du concert (Cie Bastien Minederien).

> Le mardi 23 juillet, 18h30 : spectacle de théâtre La passerelle : le conteur ambulant ou la vie, les aventures et les rêves de Thakurda.

> Vendredi 26 juillet, à partir de 19h : option Jazz N'Bouff à la salle du Perrey.

> Lundi 29 Juillet pour les scènes estivales, à 20h30 : conte de Sylvie Barney "La véritable histoire des femmes alpinistes" à la salle des fêtes du Perrey.

> Mercredi 31 juillet, 20h30 : Concert du trio Florimont "sur les traces de Brassens". La programmation du mois d'août est en attente, alors restez à l'écoute pour pouvoir en profiter.

Club de l'Avenir > Thé dansant, 17 novembre 2019 avec Lionel Belluard

Sou des écoles

> Au mois de mai, vous avez dû voir les enfants de l'école vendre les tickets de tombola

> **Fête de la musique**, 21 juin 2019

> **AG** courant septembre, avec changement du bureau (départ de la présidente).

La Maison des Arts

> **Exposition Afrika Savoie**, du 17 mai au 8 août 2019, (intervention de l'artiste prévue les 27 et 29 mai).

> **L'Echappée belle**, du 2 au 5 août 2019, à Aime la Plagne, à Landry et à La Plagne Tarentaise (vous pourrez trouver le programme à la mairie).

> **Exposition Punchlines Worldwide, Arts by friends** du 15 septembre au 1^{er} novembre 2019.

Le Street Art > Nous serons présents le 9 juin à la "**Centronnaise**" fête de village où nous allons allier théâtre et danse Hip Hop.

Les Croqueurs de Pommes

> 17 et 18 août 2019, stand au **salon de l'agriculture** à Bourg St Maurice.

> 21 septembre 2019, participation des croqueurs à **l'éco-fête** à Centron.

> 28 septembre 2019, on presse des pommes avec l'atelier mobile à **la fête de "Terre, Terroir, Tarentaise"** aux Allues.

Landry Musique Animation

> **Spectacle de chansons** en octobre 2019 (date dans l'infocipale de septembre)

ADST

> **Gala de fin d'année de l'association**, 15 juin 2019

> **Loto**, 12 octobre 2019

> **Soirée cabaret**, en février ou mars 2020

Le comité des fêtes avec l'aide de toutes les associations de Landry

> **La Landrygeote** 9 juin 2019

> **Fête nationale 14 juillet**, feu d'artifice, repas....



Courses cyclistes

Un certain nombre de courses de vélo autrement appelées "cyclosporatives" avec priorité de passage et neutralisation de la circulation sont déjà programmées :

21/07 : l'Étape du Tour • 27/07 : le Tour de France proprement dit

01/08 : le Tour de Tarentaise • 24/08 : le Tour de l'Avenir

A chacune de ces courses, nous aurions besoin de bénévoles pour tenir les carrefours / intersections en lien avec le tracé de la course... Merci de vous faire connaître auprès de la Police Municipale.

État Civil



NAISSANCES

04/02/2019 : Arlo Frédéric Gervers



DÉCÈS

11/01/2019 : René, André Josso

28/01/2019 : Gilles, Serge, Pierre Houbart



MARIAGES

11/05/2019 : Sébastien Ballay et Magali Revil